

Fascicule de bonnes pratiques et de précautions sanitaires au sein de la Bourse



Vous accompagner dans votre reprise, et après

Bonjour à toutes et tous

Nous traversons depuis plusieurs semaines maintenant une crise sanitaire majeure qui nous a forcés à interrompre nos activités au sein même de la Bourse Nationale Du Travail.

Au vu des préconisations sanitaires rigoureuses à mettre en place, le Conseil d'Administration de l'Aful-Cgt a opté pour un report, d'une première phase de réouverture partielle, au 18 Mai dans de bonnes conditions de sécurité et de préservation de la santé de chacune et chacun à cette date.

Les dispositions sanitaires prenant beaucoup de temps dans leur mise en œuvre, la réouverture des bâtiments se fera de façon adaptée jusqu'à ce que tous les matériels prescrits, ainsi que les affichages, circulations et balisages, soient opérationnels.

Cette rentrée inédite ne pourra se faire qu'avec votre concours, aussi nous comptons sur chacune et chacun pour respecter toutes les consignes de préventions.

Sur la base de documents remontés d'organisations, du protocole national de déconfinement, de la réglementation dans les ERP, des échanges au sein du CA et de bons sens, nous vous proposons ce document, qui pourra servir aux organisations qui le souhaitent et qu'elles pourront adapter pour leurs espaces privatifs dont elles ont la responsabilité. Ce document évolutif est adressé à l'ensemble des organisations avec un kit d'affiches de signalétique qu'elles pourront utiliser pour leur DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) dans le but d'une cohérence de charte graphique commune au sein des bâtiments.

Protégeons-nous et protégeons les autres !

Nous vous souhaitons une bonne reprise à toutes et tous.

L'Aful-Cgt

Sommaire

Sommaire

Conditions de reprise.....	p.3
Adoptons les gestes barrières de distanciation sociale/point sur l'hygiène des mains.....	p.4
Point sur les gestes barrières.....	p.5
Usage des masques/circulations.....	p.6
Vie dans les bureaux et espaces communs.....	p.7
Activités spécifiques.....	p.8
Procédure de distanciation pour les ascenseurs, monte-charge et escaliers.....	p.9
Symptômes du Covid-19 ?.....	p.10
Conclusion/Annexe kit d'affichage.....	p.11

Conditions de reprise

Conditions

Quelles sont les conditions pour une reprise totale ou partielle dans les locaux des organisations localisées dans un ERP (Établissement Recevant du Public)

Recommandations :

1. **Annuler ou reporter tous les déplacements non indispensables.**
2. **Favoriser le télétravail total ou partiel.**
Organiser des horaires décalés si nécessaire pour fluidifier les arrivées et départs.
3. Inciter à l'usage d'un véhicule personnel pour les trajets domicile/travail, Dans ces conditions et en vue de limiter les contacts, le covoiturage n'est pas conseillé.
4. **Pour tout personnel en obligation d'être physiquement sur son lieu de travail, l'employeur doit fournir une attestation de déplacement professionnel à ses salariés.**
5. Installer une personne par bureau dans la mesure du possible.
6. Proscrire les réunions physiques au profit des réunions téléphonées.
7. L'accueil du public, notamment des permanences juridiques, doit être assuré par rendez-vous téléphonés.
8. Identifier les postes qui demandent des mesures de protection et d'hygiène spécifiques accueil, femme de ménage...
9. Prendre contact avec les autres organisations occupantes des lieux afin de définir les conditions de fonctionnement des espaces communs : accueil, couloirs, salles, ascenseurs, parking...
10. Engager la discussion avec la représentation du personnel s'il existe une instance.
11. Identifier parmi les personnels les « personnes à risques » qui ne pourront pas revenir dans les locaux (liste définie par le Haut Comité de Santé Publique).
12. S'assurer d'une désinfection des locaux avant toute reprise de toutes leurs parties privatives.
13. S'assurer de disposer de tous les produits nécessaires à l'hygiène.

Toutes les organisations devront veiller à l'affichage de toutes les consignes dans leurs locaux et les faire respecter.

Information importante complémentaire :

Toutes les réunions sont interdites jusqu'à nouvel ordre ; il est de la responsabilité de l'organisation d'encadrer les rencontres avec les personnes qui se rendent dans leurs espaces.

Adoptons les gestes barrières

Distanciation sociale

La distance de sécurité est de 1 mètre **minimum** en toutes circonstances que ce soit en marchant, en se croisant, dans les bureaux, devant les ascenseurs, dans les couloirs, dans les salles de réunions, à la cafétéria, au self, aux espaces fumeurs etc... **partout**.

Ne pas serrer les mains, ni embrasser pour se saluer, ni d'accolade.



Hygiène des mains

Il est recommandé de se laver de façon approfondie les mains ou mettre du gel ou solution hydroalcoolique après :

- Avoir pris les transports en commun (bus, car, train, métro), en arrivant au bureau ou chez soi.
- Toucher des zones contacts
- Chaque sortie à l'extérieur,
- S'être mouché, avoir toussé ou éternué,
- Être allé aux toilettes.

Les mains doivent être lavées à l'eau et au savon (de préférence liquide) pendant **30 secondes**, en **frottant les ongles, le bout des doigts, la paume et l'extérieur des mains et entre les doigts**. Après lavage, il est conseillé de se sécher les mains avec une serviette en papier ou à l'air libre (**pas de sèche main électrique**) Une solution ou du gel hydroalcoolique peut aussi être utilisé en l'absence d'eau et de savon.



Adoptons les gestes barrières

Comment éternuer et tousser ?

Éternuer ou tousser dans le pli de son coude limite le risque de contamination. C'est pourquoi il est recommandé d'éternuer ou de tousser dans le pli de son coude. Si ce n'est pas possible, il est recommandé de se couvrir la bouche avec un mouchoir à usage unique, de le jeter puis de se laver les mains. Dans le cas où l'on a toussé ou éternué dans ses mains, il faut se laver les mains dès que possible pour ne pas contaminer les personnes ou des objets.



Un mouchoir à usage unique pourquoi ?

Le virus qui est évacué quand on se mouche peut survivre plusieurs heures sur un mouchoir. C'est pourquoi, il est conseillé d'utiliser un mouchoir à usage unique, de le jeter immédiatement à la poubelle puis de se laver les mains. Au bureau comme à la maison, une poubelle fermée par un couvercle est préférable.

Masque, le mettre et l'enlever

Bien que sur ce point les avis divergent, il est établi que les personnes en période d'incubation ou en état de portage asymptomatique excrètent le virus et entretiennent la transmission de l'infection c'est pourquoi **tout le monde** dans un milieu collectif de travail **doit obligatoirement porter un masque de type chirurgical correctement utilisé dès son entrée à la Bourse Nationale du Travail que ce soit du côté accueil piétons ou parkings.**

Ce masque doit être fourni par l'organisation avant votre entrée sur le site.

Si vous êtes seul dans un espace ou un bureau vous pouvez enlever votre masque en revanche dès que vous sortez de la pièce dite, vous devez remettre un masque dans le milieu collectif.

Par ailleurs un masque n'est efficace que s'il est bien porté et entretenu que ce soient les masques grand public ou les masques en tissu lavable :

Adoptons les gestes barrières

Petit rappel sur l'usage des masques

Les masques en tissu doivent être entretenus selon les indications données par le fabricant concernant le lavage (nombre de lavages, température, etc.)

Les masques dit chirurgicaux ou grand public deviennent totalement inefficaces sous la pluie ou mouillés tout simplement.

Les masques doivent être ajustés et couvrir la bouche et le nez

Les mains ne doivent pas toucher le masque quand il est porté

Le sens dans lequel il est porté doit être impérativement respecté : la bouche et le nez ne doivent jamais être en contact avec la face externe du masque.

Une hygiène des mains minutieuse est impérative avant de mettre un masque et après l'avoir retiré. Si vous portez des lunettes, il est recommandé de les nettoyer

Enfin le masque n'exonère pas des gestes barrières et de la distanciation sociale obligatoires à tous moments

Il est très important de ne pas jeter les masques et autres protections usagés n'importe où, des poubelles fermées prévues à cet effet vous seront indiquées à multiples endroits par des panneaux d'affichage et spécialement au niveau des sorties (esplanade, niveaux parkings).

Comment mettre et enlever un masque :



Circulations :

Comme vous le constaterez, nous avons mis en place des sens uniques de circulation à l'intérieur des bâtiments : piétons, parkings, zones fumeurs extérieur. Ces sens de circulation sont concrétisés par des marquages au sol à destination d'éviter de se croiser, des retours sur ces pas etc...

Pour favoriser les circulations dans ce contexte de précaution, il est recommandé de maintenir sa droite.

Les zones d'attente entrées et sorties sont également marquées de lignes au sol qu'il faut très exactement respecter.

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement ces nouvelles circulations qui sont notre protection collective.

Adoptons les gestes barrières

La vie dans les bureaux et espaces communs

Il a été fixé à **4m²** minimum par personne dans les bureaux dont la surface ne permet pas de respecter la distanciation minimale de 1 mètre autour d'une personne (dans toutes les directions). Cette règle permet d'éviter le risque de contact, y compris dans les lieux de circulation ou d'activité qui génèrent des flux de personnes.

Par ailleurs, les questionnements sur la climatisation comme vecteur du virus font leur chemin. L'ARS (Agence Régionale de Santé) a communiqué sur le fait que les climatisations collectives correctement entretenues ne présentent ainsi peu de risque. **En revanche le brassage d'air, courants d'air (d'ouverture à ouverture, ventilateur individuel) peuvent permettre, en créant un mouvement d'air important, de projeter les gouttelettes respiratoires émises par les personnes à distance dans la pièce et donc rendre inopérante la distance de sécurité entre les personnes. Par conséquent nous vous demandons de bien fermer la porte de votre bureau quand vous l'aérez et d'éviter tout système de brassage d'air dans la pièce.**

Il est recommandé également :

- De désinfecter avec une lingette virucide donc composée d'eau de javel ou avec du gel ou solution hydroalcoolique ou un désinfectant virucide son combiné de téléphone le matin en arrivant.
- Nettoyer régulièrement son clavier d'ordinateur avec une lingette virucide ou du gel ou solution hydroalcoolique ou un peu de désinfectant virucide.
- Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires avec des lingettes virucides ou gel ou solution hydro alcoolique.
- Laisser les portes des bureaux ouvertes et les lumières allumées afin d'éviter le contact avec les poignées de porte et les interrupteurs.
- **En revanche quand vous aérez vos bureaux comme préconisé par les autorités sanitaires, 3 fois par jour et durant 15 minutes, il faudra fermer la porte de votre bureau afin d'éviter les courants d'air qui créent un brassage d'air néfaste quant à la transmission du virus, vous devrez donc également quitter votre bureau au moment où vous aèrerez.**
- Ne pas s'échanger des appareils électroniques (téléphones, tablettes, calculatrices, mais aussi stylos, ciseaux, etc.) sinon en les ayant désinfectés préalablement avec des lingettes virucides.
Le mieux étant d'avoir son propre matériel de bureau et de ne pas le prêter.



Pour les espaces locaux photocopieurs :

- 1 seule personne dans le local photocopieur sauf très grand espace en respectant la distanciation recommandée.

Adoptons les gestes barrières

Locaux communs

Autant que possible, les horaires de pause seront échelonnés pour éviter les affluences dans les lieux tels que : espaces fumeurs, salle de pause,

Un affichage des mesures barrières devra être mis en place dans tous ces locaux.

Les distributeurs de boisson ou de café devront être condamnés jusqu'à nouvel ordre.

Une désinfection et un nettoyage approfondi des locaux et surfaces a été mis en place depuis plusieurs jours maintenant. Pour autant nous devons toutes et tous nous impliquer à titre individuel pour prolonger journallement la propreté de nos locaux par l'application stricte des gestes barrières car contre ce virus c'est la seule réalisation engagée que nous pouvons mettre en place au quotidien pour nous protéger et protéger les autres.

Activités spécifiques

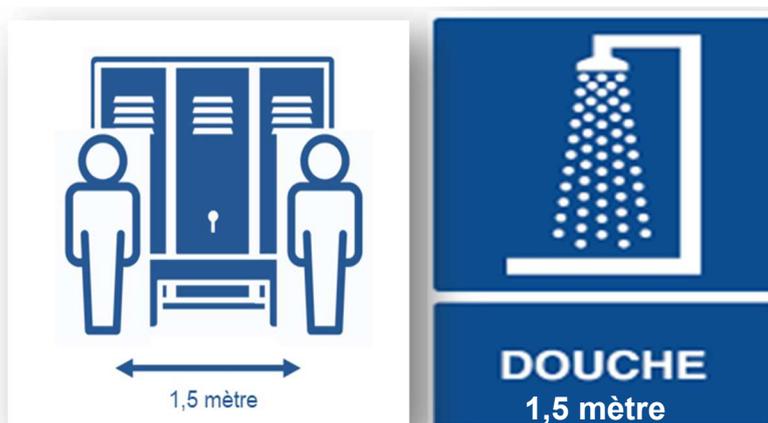
Les consignes de gestes barrières et de distanciation sont également à appliquer dans tous vos espaces de travail plus spécifiques et affichées dans les différents locaux :

- Caves
- Ateliers reprographiques
- Archives ou autres
- Club de sports
- Boutique
- Touristra
- Macif
- Médiathèque

Nous rappelons également la nécessité impérieuse de distanciation et de gestes barrières de respecter toutes ces consignes **dans les vestiaires et douches qui devront être désinfectés quotidiennement dès lors que la reprise des activités du Club Omnisports, seul à même de prendre la responsabilité d'une réouverture, sous réserve de l'Aful-Cgt, sera annoncée aux services de l'Aful-Cgt.**

Attention, si les douches n'ont pas été utilisées durant plusieurs semaines, il est impératif de faire des tests bactériologiques vis-à-vis du risque biologique de "légionellose" avant leurs utilisations, de ce fait vous devrez attendre le retour d'analyses des services de l'Aful avant toute utilisation des douches.

Tout matériel qu'il est difficile de ne pas partager doit être désinfecté avec des lingettes virucides après chaque utilisation.



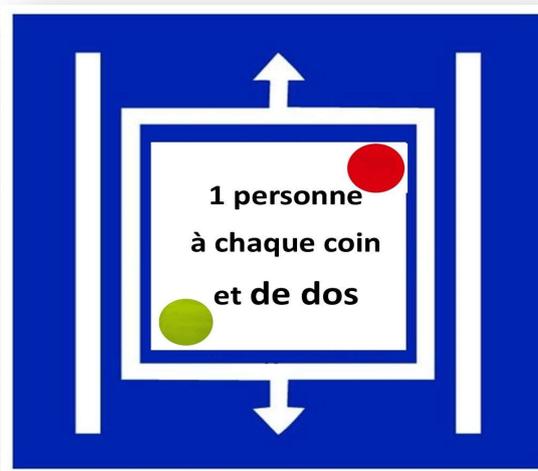
Adoptons les gestes barrières

Distanciation sociale Ascenseurs et Monte Charges

Le risque est élevé dans ces endroits simplement en raison de la densité de population ce pourquoi nous préconisons la prise des ascenseurs et monte-charge comme suit :

- **2 personnes maximum** dans la cabine ascenseur à chaque fois, un marquage au sol dans la cabine vous montrera où rester positionné le temps du trajet.
- N'attendre qu'à **2 personnes à distance de 1 m** l'ascenseur à la ligne au sol de distanciation.
- Attendre derrière la ligne au sol que **les 2 personnes sortantes se soient éloignées** pour rentrer dans l'ascenseur ou le monte-charge à votre tour.

Le flux des ascenseurs va se trouver ralenti compte tenu de la nécessité impérieuse de 2 personnes maximum par cabine. **Nous remercions donc de bien vouloir laisser la priorité de ces ascenseurs aux personnes qui sont dans les étages les plus élevés et prendre autant que possible les escaliers, c'est le premier pas qui compte !**



Les escaliers

Les escaliers des différents noyaux serviront en montée et descente en respectant scrupuleusement la distanciation et en tenant bien compte de la règle suivante :

La personne qui descend s'efface côté mur et laisse la priorité à celle qui monte côté rampe.

Attention dans les escaliers en colimaçon, il y a risque de chute. En effet le nez des marches y est vraiment rétréci donc compliquer l'appui du pied en entraînant des chutes ou des glissades. **La personne descendante devra attendre sur le palier que la personne montante soit passée à sa hauteur, toujours en distanciation de 1m.**



Symptômes du Covid-19 ?



Vous pensez avoir été exposé(e) au COVID-19 et avez des symptômes, que doit-on faire ?

Au bureau

- Renvoyer à son domicile le salarié présentant des symptômes (fièvre et signes respiratoires, toux ou essoufflement) afin qu'il consulte son médecin traitant.
- Appeler le 15 si les symptômes sont graves.
- Informer les personnes qui ont été en contact étroit avec l'intéressé.
- Nettoyer immédiatement les espaces de travail du salarié.

Les symptômes les plus communs sont :

- De la fièvre,
- Une sensation de fatigue,
- Une toux sèche. Certaines personnes peuvent également éprouver :
- Des courbatures et des douleurs
- Une perte de goût et/ou d'odorat,
- Une congestion nasale,
- Un écoulement nasal,
- Des maux de gorge,
- Des diarrhées.
- Un manque de souffle inhabituel

A la maison

Si vous présentez un ou plusieurs de ces symptômes évocateurs d'une infection au Covid-19 en cette période de pandémie, vous êtes invité(e) alors à contacter **immédiatement votre médecin**, ou le cas échéant, un médecin de garde, **ou le 15**, pour être orienté(e) vers un autre médecin si nécessaire.

En attente du diagnostic, ne venez pas au travail et prévenez votre organisation.

En cas de symptômes

**RESTEZ
CHEZ VOUS**

Conclusion

Conclusion

Cette crise sanitaire majeure nous impose un changement relationnel nouveau et demande un respect rigoureux des principes généraux de prévention.

Ces principes sont clairement priorisés et votre implication dans leur mise en œuvre doit être strictement suivie.

Les articles SST du Code du travail restent inchangés.

En ces moments exceptionnels, nous savons pouvoir compter sur tout un chacun et chacune pour faire face à cette situation inédite. Une fois supplémentaire, cela passe par le strict respect des gestes barrières et des mesures imposées, leur application visant à garantir votre sécurité et celles de vos collègues.

Seule notre implication pleine et entière est la garante de notre santé commune.

Plus que jamais soyons solidaires, restons à l'écoute des uns et des autres, soyons très vigilants en respectant les consignes de préventions, qui sont une condition importante de la réussite de la reprise de nos activités.

Fraternellement

L'Aful-Cgt



Annexe

Ce fascicule a pour fonction de vous épauler au maximum dans la reprise de vos activités, sans prétendre toutefois à l'intégralité des informations, il condense, dans un unique document, les différentes indications et recommandations sanitaires en vigueur émises par les autorités publiques en l'état des connaissances actuelles sur la pandémie Covid-19. Nous espérons qu'il vous conviendra et vous sera utile.

Un kit d'affiches des gestes barrières et préconisations sanitaires vous est fourni avec ce fascicule qui est amené à connaître des évolutions selon les préconisations sanitaires à venir.

Voici ce qu'il contient :

1. Gardez une distance d'un mètre minimum
2. Bien se laver les mains
3. Tousser et éternuer dans son coude
4. Comment mettre et enlever un masque
5. Aération 3 fois par jour durant 15 minutes bureaux ou espaces
6. Utilisation et distanciation dans les vestiaires et douche à 1,5m
7. Comment prendre un ascenseur, un monte-charge avec distanciation
8. Comment prendre les escaliers avec distanciation
9. Interdictions d'utiliser un frigo, un micro-ondes, une fontaine à eau
10. Entrée flèche gauche
11. Sortie flèche droite
12. En cas de symptômes, restez chez vous

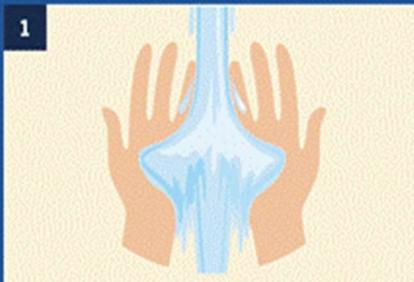
GARDEZ UNE DISTANCE DE

1 MÈTRE



MERCI DE VOTRE COLLABORATION

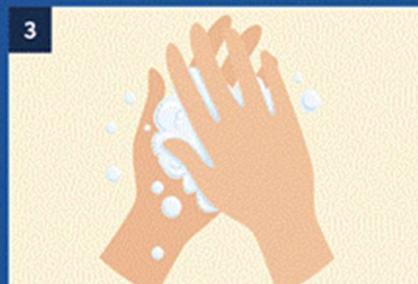
BIEN SE LAVER LES MAINS



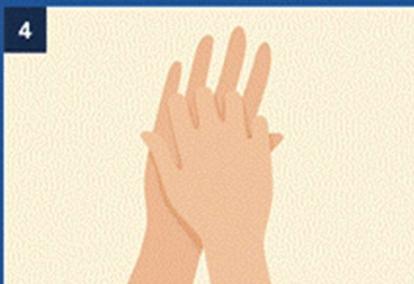
1 Mouiller abondamment les mains



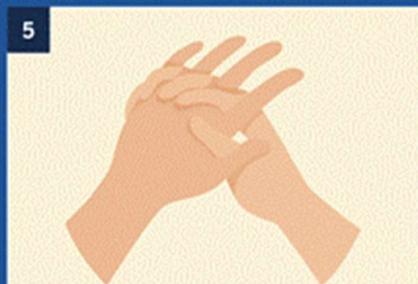
2 Prendre suffisamment de savon pour recouvrir toute la surface des mains



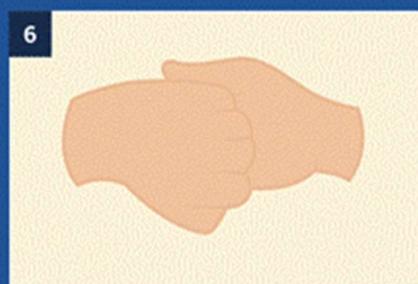
3 Frictionner paume contre paume par mouvements de rotation



4 Le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice et versa



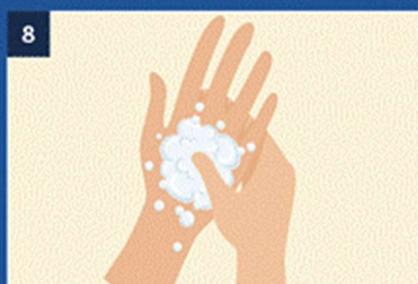
5 Les espaces interdigitaux, doigts entrelacés, et en exerçant un mouvement d'avant en arrière



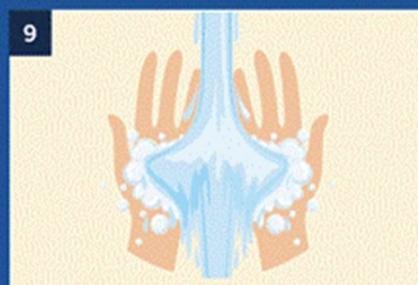
6 Le dos des doigts en les tenant dans la paume de la main opposée avec le mouvement d'aller-retour latéral



7 Le pouce de la main droite par rotation dans la paume gauche refermée, et vice et versa



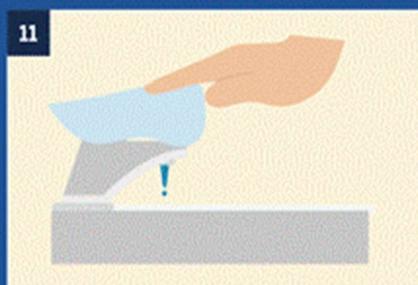
8 La pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume gauche, et vice et versa



9 Rincer les mains à l'eau



10 Sécher soigneusement avec une serviette à usage unique



11 Se servir de la serviette pour fermer le robinet

SI VOUS UTILISEZ DU GEL HYDROALCOOLIQUE



1 En mettre un petit peu dans le creux de la paume de la main



2 Y frotter le bout des doigts, les mains, les pouces, et entre les doigts



3 Frotter les dos des mains



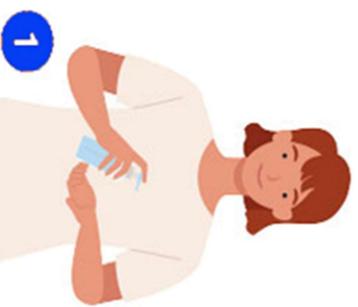
4 Frotter les mains jusqu'à ce qu'elles soient sèches et sans les essuyer



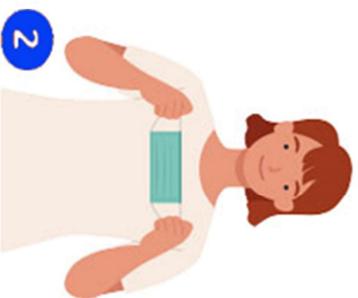
**Tousser et éternuer
dans son coude**

ATTENTION : Un masque n'est efficace que s'il est bien porté

COMMENT METTRE UN MASQUE



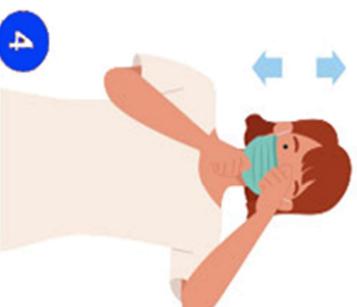
1 Se laver les mains à l'eau et au savon avant toute manipulation du masque



2 Prendre le masque par les élastiques



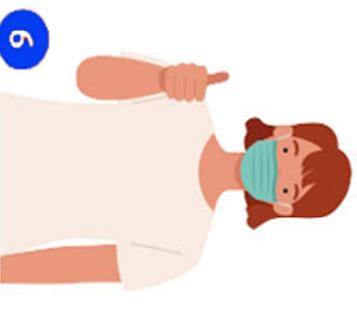
3 Passer les élastiques derrière les oreilles



4 Ajuster le masque sur le haut du nez et en dessous du menton



5 Pincer au niveau supérieur du nez



6 Le masque est correctement posé

COMMENT RETIRER UN MASQUE



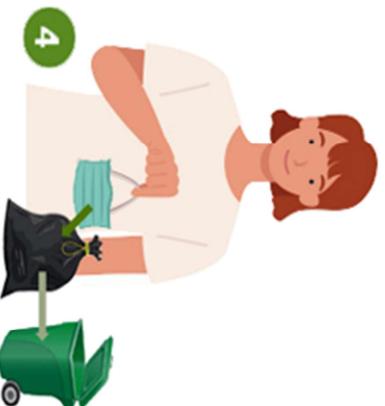
1 Se laver les mains à l'eau et au savon avant toute manipulation du masque



2 Retirer le masque en saisissant par l'arrière les élastiques



3 L'enlever en tenant les élastiques sans toucher la partie avant du masque



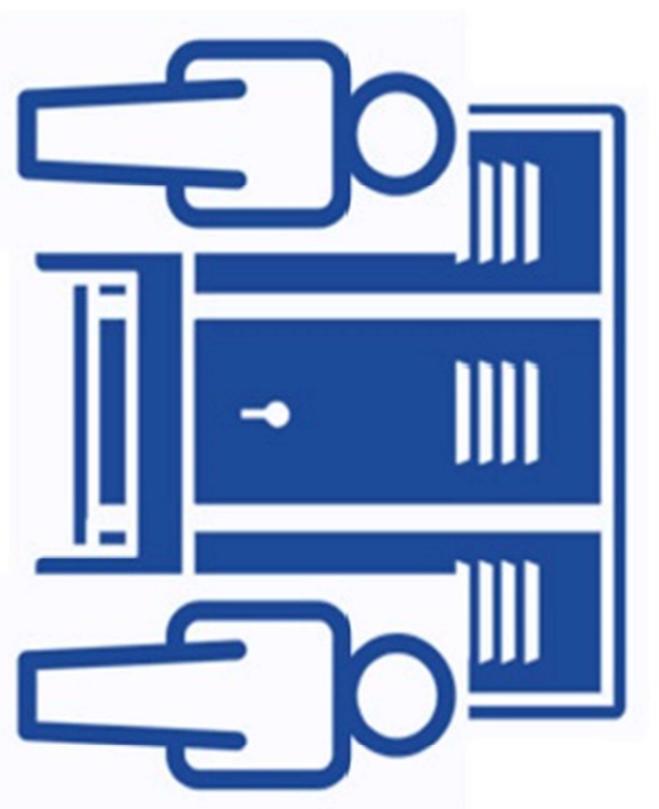
4 Placer le masque à JETER dans un petit sac en plastique, fermer, puis jeter ce sac dans le sac poubelle



5 Se laver les mains à l'eau et au savon sans oublier de laver l'extérieur du contenant qui a été touché



**Ouvrir les fenêtres
De vos bureaux
3 fois par jour
Pendant 15 minutes**



L'utilisation des douches est soumise à l'aval de l'Aful-Cgt pour des raisons sanitaires.

ASCENSEURS



ASCENSEURS

● MERCI DE PRIORISER LES ESCALIERS !

C'est le premier pas qui compte



Escaliers

**Je descends je m'efface
côté mur et je laisse
la priorité à la personne qui
monte côté rampe.**



**Il est recommandé de ne pas se servir des
micro-ondes et frigos communs
pour des raisons sanitaires.**

L'utilisation d'une fontaine à eau est à éviter

Entrée



Sortie





Vous pensez avoir été exposé(e) au COVID-19 et avez des symptômes, que doit-on faire ?

Au bureau

- Renvoyer à son domicile le salarié présentant des symptômes (fièvre et signes respiratoires, toux ou essoufflement) afin qu'il consulte son médecin traitant.
- Appeler le 15 si les symptômes sont graves.
- Informer les personnes qui ont été en contact étroit avec l'intéressé.
- Nettoyer immédiatement les espaces de travail du salarié.

Les symptômes les plus communs sont :

- De la fièvre,
- Une sensation de fatigue,
- Une toux sèche. Certaines personnes peuvent également éprouver :
- Des courbatures et des douleurs,
- Une perte de goût et/ou d'odorat,
- Une congestion nasale,
- Un écoulement nasal,
- Des maux de gorge,
- Des diarrhées.
- Un manque de souffle inhabituel

A la maison

Si vous présentez un ou plusieurs de ces symptômes évocateurs d'une infection au Covid-19 en cette période de pandémie, vous êtes invité(e) alors à contacter **immédiatement** votre médecin, ou le cas échéant, un médecin de garde, ou le 15, pour être orienté(e) vers un autre médecin si nécessaire.

En attente du diagnostic, ne venez pas au travail et prévenez votre organisation.

En cas de symptômes

**RESTEZ
CHEZ VOUS**